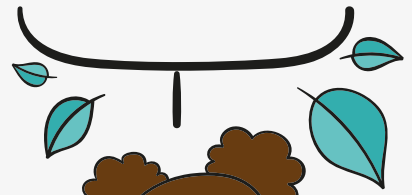
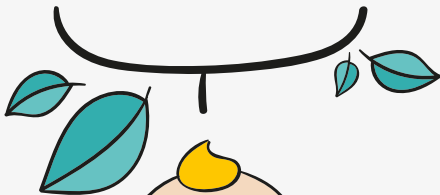
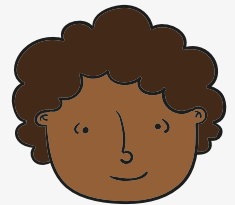
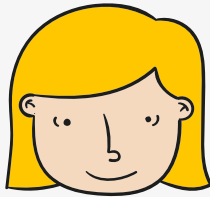
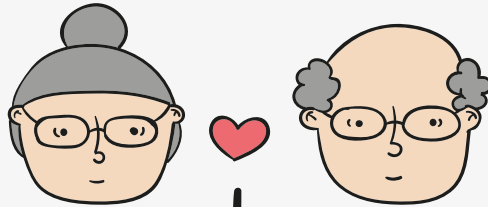
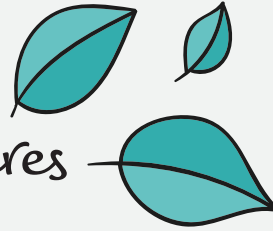


# Politique famille et

personnes âgées

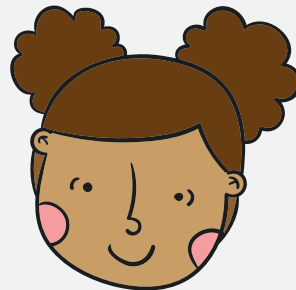
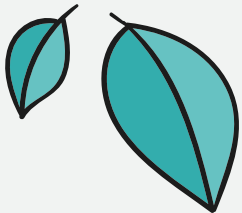


Municipalité de  
Saint-Fabien



# Table des matières

Mot de madame le maire.....	3
Mot des membres du comité de pilotage intergénérationnel.....	4
Introduction.....	5
Définition de la famille.....	7
Définition de la personne aînée.....	7
Valeurs sur lesquelles s'appuie la politique.....	8
Principes directeurs.....	9
Objectifs généraux.....	10
Axes d'intervention.....	11
1. Accueil, information et communication	
2. Habitation, environnement, urbanisme et aménagement du territoire	
3. Organisation municipale et infrastructures	
4. Services de santé et soutien communautaire	
5. Sécurité et transport	
6. Sports, loisirs, culture et vie communautaire	
Conclusion.....	13
Plan d'action détaillé 2016-2021.....	14





# Mot de madame le maire

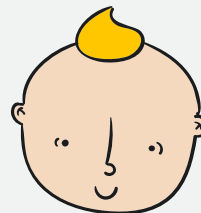
En février 2014, le conseil municipal de Saint-Fabien a résolument décidé de s'engager dans le processus de Municipalité Amie des Aînés (MADA). Une subvention obtenue du Secrétariat aux aînés devait nous permettre d'engager une chargée de projet pour nous aider à relever ce défi. Un comité de pilotage composé de citoyens bénévoles et de représentants de différents organismes du milieu a reçu le mandat d'élaborer la politique MADA et de revoir la Politique familiale adoptée le 5 février 1996.

Après tout le travail accompli, je suis fière, à titre de maire de la municipalité de Saint-Fabien, de vous présenter la Politique Famille-Personnes aînées. Cette Politique et son Plan d'action vont nous permettre d'aller de l'avant pour que les familles et les personnes aînées aient une place de choix au sein de notre milieu de vie. Il est important de prendre conscience qu'une telle politique ne peut se réaliser qu'avec la participation active des Fabiennoises et des Fabiennois. Il est aussi important que chacune et chacun s'approprie la Politique, se sente interpellé et réponde présente et présent afin de relever le défi de sa pleine réussite.

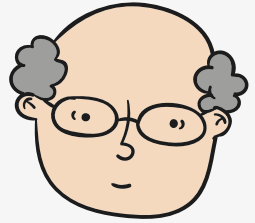
Cette Politique Famille-Personnes aînées a été bâtie avec une vision intergénérationnelle de la famille. Ce qui devrait nous permettre d'offrir des activités et des services de qualité aux enfants, aux jeunes de 13 à 17 ans, aux adultes et aux personnes aînées. Bref, il faut voir dans la Politique une intention inclusive qui englobe l'ensemble de la population de la municipalité.

Je ne peux passer sous silence tout le temps qui a été investi par les bénévoles qui ont pris part à l'élaboration de cet outil. Certes, ce document présente le résultat du travail de deux années, mais il se veut surtout le point de départ d'actions concertées avec l'ensemble des acteurs du milieu afin d'améliorer, à Saint-Fabien, le mieux **VIVRE-ENSEMBLE**.

Marnie Perreault   
Maire de Saint-Fabien



# Mot des membres du comité de pilotage intergénérationnel



C'est avec plaisir et fierté que le comité de pilotage intergénérationnel Famille-Personnes âgées vous présente le résultat de son travail amorcé au printemps 2014. Le Comité s'était vu confier, par le Conseil municipal, le mandat de procéder à la révision de la Politique familiale adoptée le 5 février 1996 et à l'élaboration de la Politique Municipalité amie des aînés (MADA).

Le processus d'enquête mené auprès de la population et une consultation publique de validation du Projet de Politique ont permis d'identifier divers besoins. Au cours de leurs nombreuses rencontres, les membres du Comité ont eu de fructueux échanges qui ont permis de préciser des réponses aux situations définies en prenant en compte la cueillette des données ou les situations parfois problématiques qui se présentent dans le contexte normal de la vie d'une communauté rurale désireuse d'offrir à sa population un milieu de vie qui lui permette de s'épanouir.

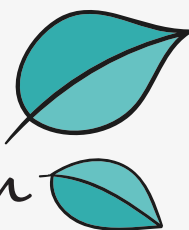
Comme vous pourrez le constater à la lecture de cette Politique et du Plan d'action, nous avons retenu six axes d'intervention pour mettre en valeur des actions susceptibles de contribuer au mieux-être des Fabiennoises et des Fabiennois. La Municipalité, avec la collaboration, la participation et le soutien de l'ensemble des acteurs de la communauté, prendra les moyens pour que le Plan d'action se concrétise.

Les membres du Comité et la chargée de projet, animés par une grande détermination et une motivation soutenue, n'ont pas ménagé leur temps et leurs efforts pour la réalisation de ce projet. Nous vous invitons à le découvrir, à vous l'approprier et à le mettre au cœur du développement de notre communauté.



Votre comité Famille-Personnes âgées

Raynald Beaulieu, Louise Schmidt, Linda Bérubé, Martine Dubé, Marie-Rose Coulombe, Suzanne Tremblay, Mary Duguay, Mireille Lechasseur, Charles Bellavance, Marius Côté, Monique Jean, Pierre Bergeron, Pierre-Yves Mesonero, Jacques Cimon, Mario Cimon, Marcel Lebel, Pascal D'Astous et Hélène Gaudin.



# Introduction

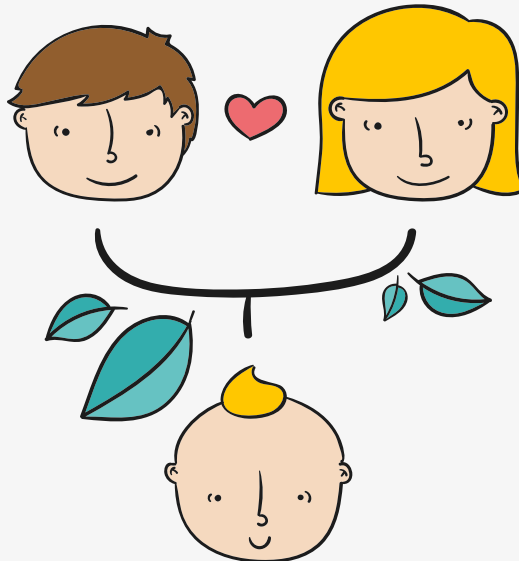
En juillet 2013, par la résolution 201307-014, madame Suzanne Tremblay, conseillère municipale du district # 1, se voyait confier la responsabilité du dossier Municipalité amie des aînés (MADA). La Municipalité a obtenu un soutien financier du Secrétariat aux Aînés du Québec, ce qui lui permettait d'aller de l'avant avec le projet de révision de la Politique familiale adoptée par le Conseil le 5 février 1996 et l'élaboration de la Démarche MADA. En février 2014, la Municipalité signait un contrat avec le Secrétariat, et en avril, par la résolution 201404-014, madame Martine Dubé était engagée à titre de chargée de projet pour soutenir la démarche en vue de réaliser le double mandat. Par ailleurs, la résolution 201404-015 confirmait l'ajout de la responsabilité des questions familiales à la conseillère du district #1. Enfin, la résolution 201406-017 adoptait la composition du comité de pilotage intergénérationnel Famille-Personnes aînées. Le travail pouvait s'amorcer.

Le comité de pilotage intergénérationnel Famille-Personnes aînées était composé de deux élus municipaux, de personnes représentant les organismes du milieu et les citoyennes et citoyens, qui toutes et tous ont apporté une contribution inestimable à l'élaboration de la politique Famille-Personnes aînées que nous vous présentons aujourd'hui. Quant à la démarche MADA entreprise à Saint-Fabien, elle s'inscrit dans une volonté panquébécoise d'assurer le bien-être de la population vieillissante. Cette démarche vise, entre autres, à maintenir les personnes aînées actives et intégrées à la communauté tout en leur offrant la possibilité de transmettre aux générations qui les suivent le fruit de leur expérience et de leur savoir. La démarche MADA se rattache aussi à un réseau plus large qui est celui de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Une organisation qui s'emploie à promouvoir un vieillissement actif, pour ainsi permettre aux personnes aînées de maintenir leur sentiment d'utilité, les possibilités d'une bonne santé, la conservation d'un réseau social actif, conditions pour garder une image forte d'elles-mêmes.

La décision de réviser la Politique familiale est alors apparue évidente, d'autant que la mise en œuvre conjointe de ces deux politiques permettait de rejoindre un plus grand nombre de citoyennes et de citoyens, ce qui servait notre désir d'intégrer la dimension intergénérationnelle qui caractérise toute population.

À la lumière des réponses au questionnaire d'enquête auquel 17 % de la population a répondu, mais aussi des discussions, échanges et réflexions, les membres du Comité ont relevé le défi de leur mandat et exprimé unanimement un ensemble de recommandations. Le plan d'actions concrètes devrait permettre à la population fabiennoise de bénéficier d'activités susceptibles de lui assurer la qualité de vie à laquelle elle aspire.

Par les pouvoirs qui sont les siens et sa connaissance du milieu, le Conseil peut apporter un soutien efficace et indispensable à la mise en œuvre et à la réalisation de ladite politique, principalement en sollicitant la participation et la collaboration des différents acteurs du milieu. La Municipalité doit se percevoir comme l'élément central de la réussite de cette politique et exercer son leadership, afin d'établir les concertations et les partenariats essentiels en vue de répondre aux besoins identifiés des familles et des personnes âgées.




## Définition de la famille

La famille, noyau de base de la vie sociétale, peut se définir comme la relation parent-enfant, quelle que soit la forme que prend l'union entre les parents ou la filiation entre l'enfant et ses parents. Ce lien familial qui peut être biologique, social ou affectif, fonde une relation de responsabilité qui se concrétise dans la prise en charge et le support réciproque de ses membres à divers âges de la vie. Bien que toujours ancrée dans sa dimension intergénérationnelle, la famille est composée d'un nombre variable d'adultes et d'enfants qui exercent entre eux des rôles complémentaires relatifs à leur existence, leurs besoins fondamentaux, leur socialisation et leur apprentissage. Ces rôles sont interchangeable et s'adaptent au changement en lien avec la chronologie de ses membres et l'évolution des cultures.

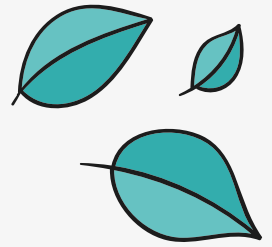
C'est d'abord dans la famille que se transmettent les valeurs, les attitudes et les comportements, que s'enracinent les traditions et que se perpétuent les savoirs. Cette définition générale de la famille s'applique à diverses réalités, telles les familles nucléaires ou élargies, les familles dites traditionnelles, moins traditionnelles ou monoparentales, homoparentales, recomposées, à garde partagée, d'accueil, intergénérationnelle, etc.

Bref, vue sous l'angle sociétal, la famille permet le développement social, culturel et économique du milieu et de la collectivité.


## Définition de la personne aînée


Une personne aînée est une personne à part entière, ayant atteint un âge avancé, que la société reconnaît comme se situant aux alentours de 65 ans d'âge chronologique. Cette étape de vie lui confère certains droits et privilèges, sans lui enlever pour autant la richesse de son apport individuel, familial, culturel, social et économique. Compte tenu des effets normaux du vieillissement, les personnes aînées ont des besoins spécifiques, quels que soient leur statut et leurs conditions physiques ou psychologiques. La personne aînée participe à la vie de sa communauté par ses connaissances, son expérience et s'implique à sa guise, souvent bénévolement, dans les activités communautaires ou intergénérationnelles. 


# Valeurs sur lesquelles s'appuie la politique





La politique familiale et la démarche MADA s'appuient sur cinq valeurs.

 L'**altruisme** est considéré comme la valeur phare de la politique : le souci d'autrui, la bienveillance et l'ouverture aux autres représentent, en quelque sorte, la pierre d'assise des principes directeurs et des actions qui sont mis de l'avant dans l'actuelle politique.

 Le **respect** est une des valeurs privilégiées qui se traduit par la considération de soi, de l'autre, de la famille, des droits de la personne et de la famille, de l'environnement et par la reconnaissance et l'acceptation des différences.

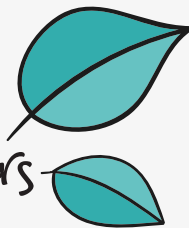
 La **responsabilité** est une valeur qui s'incarne dans la volonté, pour toutes et tous, d'agir de façon responsable en regard des autres et particulièrement des jeunes et des personnes âgées, par la transmission des valeurs dans l'action et par l'exemple. Une responsabilité éclairée par la conscience des conséquences qu'engendrent les actions posées. On parle ici de responsabilité individuelle et collective.

 L'**honnêteté** compte parmi les valeurs de soutien de la Politique. Une honnêteté qui se traduit par des relations empreintes de transparence, des actions cohérentes qui nourrissent la confiance, tant d'un point de vue individuel que collectif.

 La **solidarité** est pour ainsi dire inscrite dans l'**ADN** des Fabiennoises et Fabiennois. Nous ne comptons plus les élans et gestes de solidarité exprimés par la population et les organisations du milieu envers leurs concitoyennes et concitoyens. Si l'altruisme peut être considéré comme notre valeur phare, la solidarité peut être comprise comme l'expression quotidienne, voire l'ancrage, de notre **VIVRE-ENSEMBLE**.





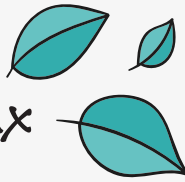


# Principes directeurs

Pour guider les prises de décision des personnes responsables de l'administration municipale, la Politique met de l'avant neuf principes directeurs qui devraient permettre aux familles et aux personnes âgées de s'épanouir avec **fierté et fidélité** dans le milieu fabiennois. Ces principes s'énoncent ainsi :

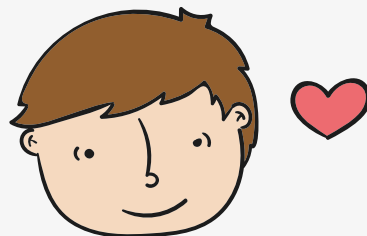
1. Un mode **PENSER-AGIR** en faveur des familles et des personnes âgées dans toute prise de décision;
2. La **considération** de chaque personne dans son intégralité;
3. Le maintien d'un environnement favorable aux **Saines Habitudes de Vie** (SHV) et au vieillissement actif en santé et en sécurité;
4. L'**accessibilité** aux services municipaux et communautaires;
5. Le **maintien à domicile** des personnes âgées;
6. Le souci de promouvoir les liens et les rapprochements **intergénérationnels**;
7. La prise en compte des **différences économiques** dans l'offre des services aux familles et aux personnes âgées;
8. La **reconnaissance et la valorisation** de l'apport des familles et des personnes âgées dans la communauté;
9. L'ouverture et le soutien aux familles et aux personnes âgées dans la **participation aux prises de décision** qui les concernent.

# Objectifs généraux



Pour guider et définir l'ensemble des orientations et des actions en faveur des familles et des personnes âgées, la Municipalité se donne les objectifs généraux suivants :

1. Améliorer la **qualité de vie** des familles et des personnes âgées;
2. Assurer la **proximité des services** aux familles et aux personnes âgées;
3. S'engager dans un processus d'**amélioration continue** des services destinés aux familles et aux personnes âgées;
4. Accroître le **sentiment d'appartenance**;
5. Favoriser la **venue et la rétention** des jeunes familles et des personnes âgées;
6. Diversifier les activités offertes en vue d'augmenter la **participation** active des jeunes familles et des personnes âgées ;
7. **Adapter les services** offerts aux besoins exprimés par les familles et les personnes âgées;
8. Adopter une attitude responsable vis-à-vis la **capacité de payer** des familles et des personnes âgées;
9. Assurer à la population un **environnement sécuritaire**;
10. Favoriser l'**émergence et la réalisation de projets** qui soutiennent le vieillissement actif des personnes âgées;
11. Reconnaître la contribution des familles et des personnes âgées dans la transmission des valeurs et des connaissances en **renforçant les liens intergénérationnels**;
12. Encourager la **création d'emplois**.



# Axes d'intervention



Les consultations tenues auprès de la population de Saint-Fabien ont permis de faire des constats qui ont mené au choix d'un certain nombre d'axes d'intervention que la Municipalité s'engage à développer en fonction de ses compétences et dans la limite de ses ressources.

La Politique identifie des objectifs pour chacun des axes et propose des actions concrètes qui permettront à la Municipalité de poursuivre ses interventions auprès des familles et des personnes âgées en vue d'améliorer leur qualité de vie.

## ACCUEIL, INFORMATION ET COMMUNICATION

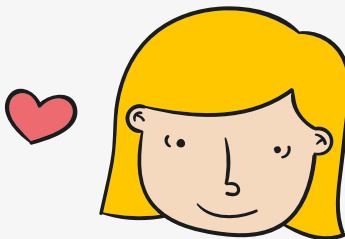
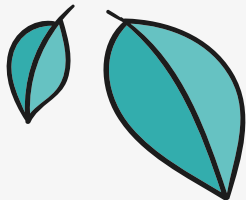
Cet axe s'inscrit dans une volonté d'améliorer l'accueil des personnes qui s'établissent dans la Municipalité et de soutenir la mise en place de nouveaux moyens de communication pour améliorer la diffusion et la circulation de l'information aux familles et aux personnes âgées.

## HABITATION, ENVIRONNEMENT, URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Municipalité entend poser des gestes concrets pour favoriser la venue et la rétention des jeunes, des familles et des personnes âgées sur son territoire. Elle souhaite apporter un soin particulier à l'embellissement de l'environnement et sensibiliser davantage la population à la nécessité d'adopter de bonnes habitudes dans la protection de l'environnement.

## ORGANISATION MUNICIPALE ET INFRASTRUCTURES

La Municipalité désire procéder à l'aménagement des parcs situés dans le Village. Elle vise également à soigner l'entretien des organismes municipaux, des infrastructures et des espaces extérieurs pour fournir aux familles et aux personnes âgées un milieu où il fait bon vivre. Les attentes exprimées pour le développement d'espaces verts devraient trouver réponse dans les interventions à long terme de la Municipalité.





## SERVICES DE SANTÉ ET SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

La Municipalité s'engage à rencontrer la direction du Centre Intégré de Santé et des Services sociaux (CISSS) afin de faire valoir la nécessité et l'urgence d'un meilleur accès aux services offerts par le CLSC pour les familles et les personnes âgées. Quant au soutien communautaire, la Municipalité souhaite mettre de l'avant certaines interventions pour briser l'isolement des personnes âgées par des activités intergénérationnelles et leur offrir la possibilité de demeurer le plus longtemps possible dans leur domicile.

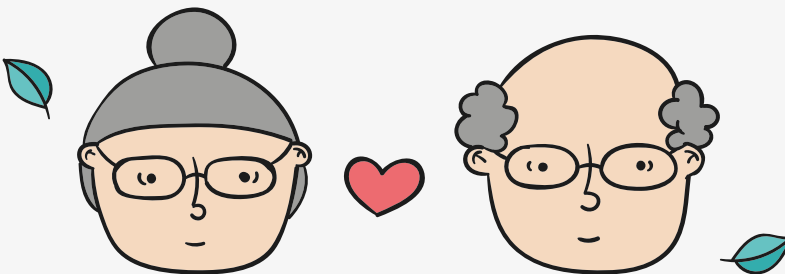
## SÉCURITÉ ET TRANSPORT

Bien qu'en général la population dise se sentir en sécurité dans la Municipalité, le Conseil désire augmenter, par des actions concrètes, la sécurité des personnes dans leurs déplacements à l'intérieur des limites de son territoire, principalement lorsqu'il s'agit des déplacements à pied ou à vélo ou de la sécurité des élèves autour de l'école.

## SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Les quatre volets de cet axe sont des éléments incontournables pour assurer l'épanouissement des familles et des personnes âgées de même que pour leur permettre d'acquérir de Saines Habitudes de Vie (SHV). La Municipalité souhaite bonifier son offre de services dans ces domaines et s'assurer que les infrastructures utilisées dans ces secteurs d'activités soient accessibles à l'ensemble de la population.

Plus spécifiquement dans le secteur de la vie communautaire, la Municipalité entend soutenir les organismes qui contribuent à la vitalité du milieu et favoriser la participation et le bénévolat de ses concitoyens et concitoyennes.

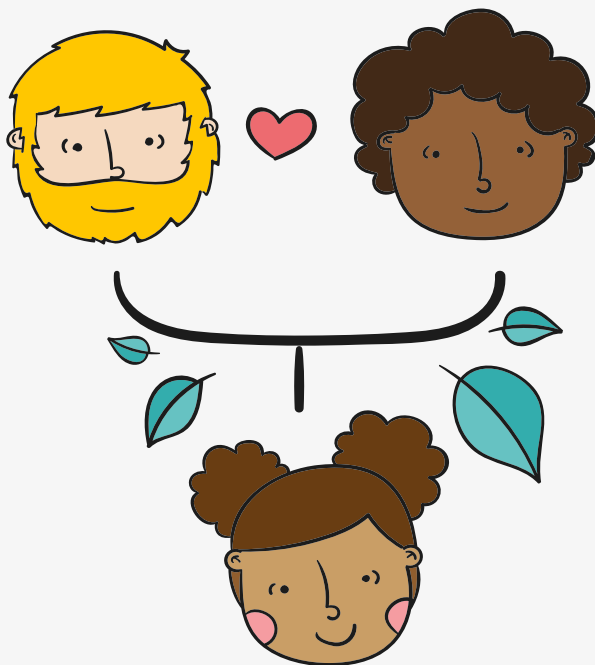


# Conclusion

La politique Famille-Personnes âgées a été définie en référence à la quotienneté des Fabiennoises et des Fabiennois. Le plan d'action proposé pour les cinq prochaines années vise à mettre de l'avant des activités qui permettront d'améliorer la vie simple de tous les jours, tant pour les familles que pour les personnes âgées.

Des membres du comité de pilotage qui ont travaillé à l'élaboration de la PFPA acceptent de demeurer en place pour collaborer à son implantation. De par le mandat reçu, le Comité travaillera à la mise en œuvre et au suivi de la PFPA et exercera une vigilance auprès du Conseil en lui soumettant, au besoin, des recommandations.

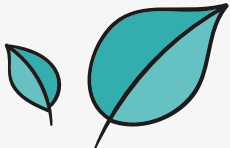

Saint-Fabien est une terre d'accueil située dans un environnement naturel particulier. Par sa PFPA, la Municipalité place la citoyenne et le citoyen au cœur de ses préoccupations et les invite à s'investir pour leur mieux-être de façon à développer de plus en plus leur sentiment d'appartenance et à découvrir qu'ensemble il fait bon vivre.



# Plan d'action détaillé 2016-2021

## Axe 1 : Accueil, information et communication

### Améliorer la communication entre la population et la Municipalité

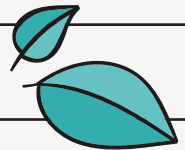
Objectifs / Actions		Cible	Échéance	Résultats attendus
1	Refaire le site web de la Municipalité	F-A	C	Rendre accessible l'information en continu / Augmentation des utilisateurs
2	Nommer une personne responsable de coordonner les communications	F-A	C	Financement par commandites / Supervision du Comité le Fabiennois / Édition du journal et des publications / Publication du bottin des organismes / Production de la trousse d'accueil
3	Bonifier <i>Le Fabiennois</i>	F-A	C	Parution mensuelle / Distribution postale / Commandites / Augmentation du volume du journal
4	Publier un bottin des organismes, des services et des ressources de la Municipalité et le transmettre aux maisons	F-A	C	Dépliant 
5	Mettre ce bottin à jour annuellement et publier les modifications dans <i>Le Fabiennois</i>	F-A	C-M-L	<i>Le Fabiennois</i> 
6	Organiser une rencontre individuelle avec chaque arrivantE et lui remettre les documents pour faciliter son insertion dans la Municipalité	F-A	C	Trousse d'accueil : Municipalité, carte, bottin des services, politiques, dépliants, coupons des commerces et produits locaux

### Légende :

F : Famille  
A : Aînés  
I : Individuel

C : Court terme  
M : Moyen terme  
L : Long terme

7	Faire la promotion des événements organisés dans la Municipalité	F-A	C	
8	Produire une trousse d'informations sur Saint-Fabien	F-A	C	Bottin des organismes et des ressources / Trousse d'accueil
9	Faire la promotion des réussites locales	F-A	C	<i>Le Fabiennois</i>




### Améliorer la diffusion des avis municipaux

10	Mettre au point les outils de communication pour transmettre rapidement et en continu les problèmes d'eau potable	F-A	C	Émission d'un avis de coupure d'eau dans un délai de 24 heures / Avis par téléphone automatisé pour les personnes et les services prioritaires
----	---	-----	---	--

## Axe 2 : Habitation, environnement, urbanisme et aménagement du territoire

### Améliorer la qualité de l'environnement

11	Étudier la possibilité de protéger davantage nos sources d'eau et les services sanitaires, surtout à la Mer	F-A	C-M-L	Réglementation si nécessaire
12	Mettre sur pied un <i>Comité d'embellissement et de paysagement</i>	F-A	C-M-L	Formation du <i>Comité d'embellissement et de paysagement</i>
13	Organiser des ateliers d'échange et de formation en aménagement paysager	F-A	C-M-L	Ateliers / printemps
14	Intégrer les commerces dans l'opération d'embellissement	F-A-I	C-M-L	Participation dès 2017

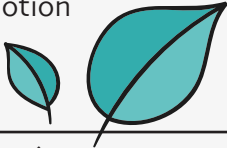

Objectifs / Actions		Cible	Échéance	Résultats attendus
15	Organiser un concours annuel visant à promouvoir l'embellissement des propriétés et des commerces	F-A	C-M-L	Visibilité
16	Soumettre la candidature de la Municipalité aux Fleurons du Québec	F-A	L	Visibilité extérieure
17	Organiser un concours pour la décoration des propriétés à l'occasion des grandes fêtes	F-A	C-M-L	Halloween, Noël, Carnaval
18	Organiser des sessions d'informations sur les services de soutien et d'adaptation en matière d'habitation	A	M-I	Atelier Maître de ses choix (CAB)
19	Faire connaître via <i>Le Fabiennois</i> les programmes de rénovation offerts ainsi que les services de soutien et d'adaptation en matière d'habitation	A	M-I	Publication dans <i>Le Fabiennois</i> 
20	Promouvoir les habitations adaptées aux familles et aux personnes âgées	F-A	M-I	

### Axe 3 : Organisation municipale et infrastructures

#### Améliorer les espaces de vie communautaire

21	Réaménager les aires de jeux et les parcs et y ajouter des bancs	F-A-I	C-M-L	Rafrâchissement et ajouts d'équipements, installation de toilettes, plantation d'arbres, aménagement de zones de repos ombragées.
----	--	-------	-------	---



22	Baliser un corridor de circulation à l'intérieur du village	F-A-I	M	Sentiers de déplacements actifs et sécuritaires
23	Aménager des aires de repos dans le corridor (bancs, gloriettes, toilettes...)	F-A	M-L	Aires de repos aménagées et éclairées aux endroits stratégiques sur le parcours
24	Identifier et aménager les accès à la mer et les entrées de la Grange octogonale	F-A-I	M	Promotion 
25	Augmenter la signalisation à l'intérieur de la Municipalité pour faciliter la circulation et l'identification des lieux	F-A-I	C-M-I	Été 2016 
26	Aménager un jardin communautaire accessible à toute la population avec un espace adapté aux personnes âgées	A	C	Pratique du jardinage par les résidentes et les résidents

### Assurer le maintien et l'amélioration des services

27	Dénommer les édifices et les lieux municipaux	F-A	C-M-L	Visibilité
28	Faire connaître le bénévolat en désignant le bénévole de l'année dans le cadre de la fête de reconnaissance	F-A	C-M-L	Nomination du bénévole de l'année
29	S'assurer que les édifices municipaux soient accessibles aux personnes à mobilité réduite	A	C-M-L	Accès aux salles de réunion de l'édifice municipal et à la Grange octogonale
30	Maintenir et améliorer le transport collectif	F-A	C-M-L	

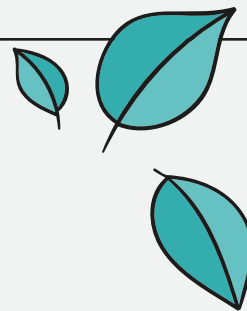
Objectifs / Actions		Cible	Échéance	Résultats attendus
31	Informar la population des possibilités de covoiturage	F-A	C-M-L	Augmentation de covoiturage
32	Faire la promotion de l'achat local et créer un bottin des produits offerts localement	F-A	C-M-L	Bottin des producteurs et des artisans
33	Augmenter le nombre de locaux pour favoriser les activités culturelles et communautaires	F-A-I	L	Locaux à rendre disponibles
34	Inviter la population aux séances du Conseil en publiant l'ordre du jour sur internet	F-A	C-M-L	Augmentation de l'assistance aux séances


#### Axe 4 : Services de santé et soutien communautaire

#### Sensibiliser la population aux services existants

35	Faire connaître au CISSS la nécessité de mettre à l'entrée du CLSC un fauteuil roulant pour les personnes à mobilité réduite	F-A-I	C-M-L	Acquisition d'un fauteuil roulant
36	Rencontrer la direction du CISSS pour négocier l'accessibilité du CLSC et du GMF à toute la population	F-A	C	Accès aux services de prélèvements, de vaccination et des services complémentaires à l'ensemble de la population
37	Obtenir un ajustement des heures d'ouverture de la pharmacie avec le GMF	F-A	C	Ouverture de la pharmacie le mercredi soir ou le dimanche matin

38	Informer les familles et les personnes âgées des programmes et des services de santé à leur disposition de même que des services offerts par d'autres organismes qui desservent Saint-Fabien	F-A	M-L	Dépliant <i>Le Fabiennois</i>
39	Informer les familles et les personnes âgées, via <i>Le Fabiennois</i> , des services d'accompagnement-transport du Centre d'action bénévole ainsi que des compensations gouvernementales	F-A	M-L	Articles dans <i>Le Fabiennois</i> , dépliant ou bottin
40	Informer les familles et les personnes âgées, via <i>Le Fabiennois</i> , des services alimentaires offerts par <i>Coup de main à domicile</i>	A	M-L	Parution dans <i>Le Fabiennois</i>
41	Informer les familles, via <i>Le Fabiennois</i> , de l'existence de services de garde offerts	F	C-M-L	Bottin des organismes, des services, des commerces
42	Mettre en place une équipe de bénévoles pour prendre la relève du <i>Fabiennois</i> et des différentes activités à mettre sur pied	F-A-I	C-M-L	Création d'un comité
<b>Améliorer les relations intergénérationnelles</b>				
43	Briser l'isolement des personnes âgées en proposant des activités d'échange avec les jeunes	A-I	M-L	Activités durant l'automne et l'été



Objectifs / Actions		Cible	Échéance	Résultats attendus
44	Organiser des activités d'échange sur les savoirs réciproques	A-I	M-L	1 fois par année
45	Mettre sur pied une équipe volante de bénévoles pour enregistrer les histoires des familles et des personnes âgées et recueillir des photos	A-I	M-L	Recrutement de l'équipe en 2017 
46	Maintenir des activités pour permettre aux familles et aux personnes âgées d'adopter de saines habitudes de vie	F-A	C-M-L	Une fois par semaine, automne et hiver
47	Maintenir le <i>Carnaval de Saint-Fabien</i>	F-A-I	C-M-L	Organisation annuelle
48	Maintenir la <i>Fête nationale</i>	F-A-I	C-M-L	Organisation annuelle

### Sensibiliser la population quant à l'importance des proches aidants

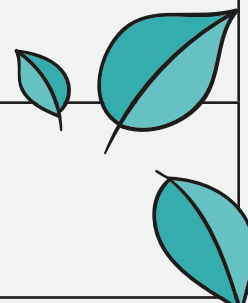
49	Produire dans <i>Le Fabiennois</i> des capsules d'information pour les personnes âgées	A	M-L	Publication dans <i>Le Fabiennois</i>
----	--	---	-----	---------------------------------------

## Axe 5 : Sécurité et transport

### Améliorer la sécurité sur le territoire de la Municipalité

50	Mettre à jour le plan d'urgence et mettre l'asphalte sur les routes	F-A	C-M-L	Plan d'urgence : première étape en décembre 2016
51	Réviser la numérotation civique et l'identification des rues	F-A	M-L	Besoins de signalisation identifiés en 2017

52	Effectuer des interventions ponctuelles ; contrôle de la vitesse	F-A	C-M-L	Radar photo, indicateur de vitesse
53	Augmenter la surveillance à l'intersection de la Route 132, la Route de la Mer et la 13 <sup>e</sup> Avenue	F-A	C-M-L	Panneau, campagne populaire, dépliant
54	Augmenter la sécurité en réduisant les obstructions visuelles, entre autres, au coin des rues et des routes	F	C-M-L	Campagne de sécurité
55	Faire la promotion des règlements de la circulation routière auprès des jeunes	F	C-M-L	Dépliant
56	Inviter la population à respecter davantage les règlements de la circulation routière	F-A-I	C-M-L	Dépliant, campagne de sensibilisation
57	Installer plus de signalisation incitant la population à réduire la vitesse dans les rues du village et à la Mer	F-A-I	C-M-L	Panneaux
58	Doter la Municipalité d'une procédure de suivi concernant la circulation des tout-terrain, moto-neiges, motocross, etc., et sensibiliser la population au respect des règlements municipaux	F	C-M-L	réglementation mise à jour en 2018
59	Inviter la population à informer la Municipalité de toute situation à risque pour sa sécurité	F-A	C-M-L	Dans <i>Le Fabiennoiset</i> et sur le site de la Municipalité



Objectifs / Actions		Cible	Échéance	Résultats attendus
60	Mettre en oeuvre les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des élèves de l'école, entre autres, par l'engagement d'une ou d'un brigadier scolaire	F-A	C-M-L	Site internet de la Municipalité et <i>Le Fabiennois</i>

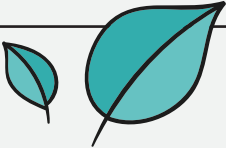

## Axe 6 : Sports, loisirs, culture et vie communautaire

### Améliorer le secteur de la culture



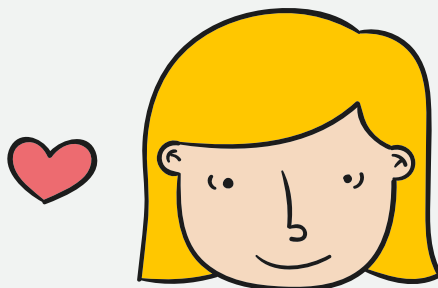
61	Organiser un symposium estival des arts et des artisans et mettre des locaux à la disposition de ces activités	F-A-I	M-L	
62	Faire la promotion des activités à caractère culturel (en incluant celles déjà en place)	F-A-I	M-L	Visibilité dans les outils de promotion
63	Étudier les possibilités d'élaborer de nouvelles activités culturelles en collaboration avec les différents partenaires du milieu	F-A-I	M-L	Consultation Consultation Offre bonifiée
64	Organiser une formation en informatique pour les personnes âgées	A	C	15 participantes et participants à l'atelier de formation offert gratuitement par Aténa
65	Augmenter les heures d'ouverture de la bibliothèque	F-A	C	Ajouter à l'horaire les ateliers de formation en informatique


## Rejoindre les besoins des familles et des personnes âgées dans le domaine des sports et des loisirs

66	Collaborer à l'entretien de la piste de ski de fond	F-A	C-M-L	Entente à signer en 2016 ou 2017
67	Bonifier l'offre des activités sportives intérieures et extérieures	F-A	C-M-L	Rencontres périodiques Mise en oeuvre d'un plan d'action
68	Maintenir la fête de Noël pour les enfants de 0 à 12 ans	F-A-I	C-M-L	
69	Maintenir le camp de jour et le service de garde (5-12 ans) en conservant des tarifs préférentiels	F	C-M-L	
70	Organiser des activités spéciales pendant la semaine de relâche	F	C-M-L	Dépliant 

## Faciliter le partenariat et consolider la planification d'activités entre les comités

71	Supporter la vie communautaire des jeunes dans la mise en place d'une Coopérative de services pour les 13-17 ans	F	M-L	Recrutement Formation En fonction en 2018
72	Maintenir la politique de prêt gratuit des locaux municipaux aux OBNL pour leurs rencontres	F-A	C-M-L	



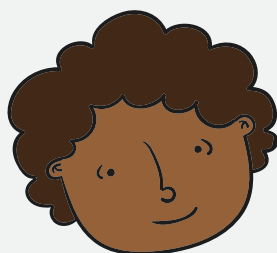
73	Souligner : - la journée internationale des grands-parents (septembre) - la journée des personnes âgées (1 <sup>er</sup> octobre) - la journée nationale de l'enfant (20 novembre) - la semaine des familles (du 9 au 15 mai 2016 ; du 15 au 21 mai 2017 ; du 14 au 20 mai 2018)	F-A-I	C-M-L	<i>Le Fabiennois</i> Affiches dans les lieux publics 
----	--	-------	-------	---

## Remerciements

La Municipalité de Saint-Fabien tient à remercier les membres du comité de pilotage intergénérationnel ayant présidé à la rédaction de la Politique famille - personnes âgées ainsi que tous les citoyens et organismes qui ont participé à son élaboration.

Sans la précieuse collaboration de toutes ces personnes, cette importante réflexion n'aurait pu être menée.

Merci !



Municipalité de Saint-Fabien  
 20-A, 7<sup>e</sup> Avenue  
 Saint-Fabien (Qc)  
 G0L 2Z0  
 418 869-2950

